

DEMANDE DE REORIENTATION – UFR DE DROIT

La demande est à adresser à la gestionnaire des premières années de licence Le dossier COMPLET est à envoyer à <u>l1.dsp@uvsq.fr</u> entre le 10/11/2025 jusqu'au 01/12/2025 inclus. Aucune version papier ne sera acceptée.

Pièces à joindre obligatoirement :				
 ☐ Lettre de motivation ☐ Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ☐ Photocopie des relevés de notes post-bac obtenus dans l'enseignement supérieur ☐ Photocopie de la carte étudiante et/ou du certificat de scolarité de l'année en cours 				
N° d'étudiant U.V.S.Q. :				
Nom :				
Adresse:				
Code postal : _	Ville :			
Tél.:	Mail :			
Baccalauréat : Série : Année d'obtention :				
CURSUS UNIVERSITA				
Années	Discipline(s)	Résultats d'examens		
universitaires		Admis	Ajourné	En attente
Actuel				
Antérieur				
Antérieur				
Réorientation sollicitée : Licence 1 droit parcours droit ⇒ Affectation : promotion 1 ou 2 (attribuée par la scolarité)				
Les licences 1 de science politique, licence 1 de droit parcours droit international et la licence 1 droit-				
LLCER (anglais) ne sont pas ouvertes à la réorientation au second semestre.				
Toute demande incomplète sera refusée				
Le:				
Signature de l'étudiant :				
Partie réservée à l'administration				
DÉCISION DE L'UFF ☐ Avis favorable Commentaires évent	R : ☐ Avis défavorable ⇒ Motif :tuels :			
	eSignature :			